
Concept Pédagogique de la Structure d'Accueil Familial de Jour SAFJ

18 décembre 2023

Les Accueillantes du réseau PPBL, Maïa
Caduff & Helena Stucky de Quay



1. Table des matières

1. Table des matières	2
2. Glossaire – Acronymes	3
3. Introduction.....	4
4. Présentation de la structure d’accueil familial de jour du réseau PPBL	4
5. Mission de la SAFJ	5
6. Spécificités du contexte de l’accueil en milieu familial.....	5
7. Spécificités de l’accueil familial de jour du réseau PPBL.....	6
8. Les valeurs de la SAFJ	6
9. Concept pédagogique.....	8
9.1. Besoins des enfants et pratiques des accueillantes.....	8
9.1.1. Besoin d’activité physique :	8
9.1.2. Besoin d’une alimentation saine :	10
9.1.3. Besoin d’intégrité physique et psychique :	11
9.1.4. Besoin de calme et de sommeil :.....	13
9.1.5. Besoin de relations sociales :	13
9.1.6. Besoin de communication :.....	14
9.1.7. Besoin de développement émotionnel et social :	16
9.1.8. Besoin d’un environnement stimulant :	17
10. Remerciements.....	18
11. ANNEXES	19
11.1. ANNEXE 1 – L’ALIMENTATION CHEZ L’ENFANT	19
11.2. ANNEXE 2 – FACE AUX ÉCRANS, LA RÈGLE DU « 3-6-9-12 »	20
11.3. ANNEXE 3 – Interroger la qualité dans l’accueil du jeune enfant	22
12. Références bibliographiques	26

Version du 18.12.2023

© Structure d’Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d’auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

2. Glossaire – Acronymes

AFJ – Accueil Familial de Jour

AMF – Accueillante en milieu familial

CIAFJ – Communauté d'Intérêts pour l'Accueil Familial de Jour

DGEJ – Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse

DJAS – Direction de la Jeunesse et des Affaires Sociales et de Sécurité publique de la Ville de Pully

FAJE – Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants

LAJE – Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants

OAJE – Office de l'Accueil de Jour des Enfants

PPBL – Réseau d'Accueil de Jour Pully-Paudex-Belmont-sur-Lausanne et Lutry

RLAJE – Règlement de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants

SAFJ – Structure d'Accueil Familial de Jour (du réseau PPBL)

UAPE – Unité d'Accueil pour Ecoliers



Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

3. Introduction

Le concept pédagogique de la structure d'accueil familial de jour, issu d'une demande cantonale, a été pensé et mené dans un mode participatif, avec les accueillantes en milieu familial qui sont les spécialistes de l'accueil familial de jour.

Concrètement, les accueillantes ont participé à sept soirées sous forme d'ateliers durant lesquelles elles ont coproduit avec la coordinatrice, le contenu de ce document qui définit leurs pratiques en lien avec les besoins des enfants, ainsi que les valeurs communes à l'AFJ.

Le concept pédagogique sera par la suite, enrichi, nourri, entretenu, pour suivre l'évolution des pratiques éducatives et du contexte lié à l'enfance. Il s'agit de l'utiliser comme un outil qui donne du sens à l'action, la conscientise et informe les parents et le public en général, de l'offre de la structure d'accueil familial de jour du réseau PPBL.

Pour des raisons pédagogiques et pour faciliter la lecture du document, le féminin générique est utilisé pour désigner l'ensemble des personnes.

4. Présentation de la structure d'accueil familial de jour du réseau PPBL

La structure d'accueil familial de jour (ci-après la SAFJ) fait partie du réseau PPBL dont la mission est la suivante : Dans le cadre de la Loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), et pour pouvoir bénéficier des subventions de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), institution cantonale, les structures d'accueil doivent s'organiser en réseaux. Les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry ont décidé de s'associer afin de faire face à la forte augmentation des demandes en matière d'accueil des jeunes enfants. Elles ont constitué en 2009, l'Association du réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (réseau PPBL).



Définition de l'Accueil familial de jour : *prise en charge d'enfants par toute personne qui accueille dans son foyer, à la journée (à temps partiel ou à temps plein) et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants. Art.2 LAJE.*

La SAFJ gère donc l'un des trois types d'accueil proposés au sein du réseau PPBL, l'accueil familial de jour, au côté de l'accueil collectif préscolaire (garderies, crèches) et l'accueil parascolaire primaire (UAPE).

L'accueil familial de jour est défini dans la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants du 20 juin 2006 (LAJE) et son règlement d'application (RLAJE), dont découlent également les directives cantonales pour l'accueil familial de jour de l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE).

Les accueillantes en milieu familial sont au bénéfice d'une autorisation d'accueil délivrée par l'autorité compétente, la Ville de Pully, sur délégation des autres communes du réseau PPBL, suite à une enquête socio-éducative menée par la coordinatrice.

Les accueillantes ont l'obligation de suivre une formation cantonale d'une durée de 25 heures qui est une introduction à l'activité, puis une soirée par année nommée rencontre de soutien, organisée par la CIAFJ.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

Dans le cadre de la SAFJ, les accueillantes ont également des formations obligatoires, notamment un cours de premier secours pédiatrique ainsi que d'autres formations comme l'analyse de pratique ou divers thèmes liés au développement de l'enfant, à la communication ou aux techniques spécifiques à l'accueil des enfants, en fonction des demandes ou des besoins observés par la coordinatrice.

- Pour obtenir une autorisation d'accueil, les candidates doivent fournir un dossier complet constitué notamment d'un certificat médical qui atteste que la personne est en état physique et psychique de s'occuper de jeunes enfants et des extraits de casier judiciaire normal et spécial de toutes les personnes majeures vivant dans le foyer.
- Une enquête est ensuite effectuée par la coordinatrice auprès de la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ) et l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), puis également directement au domicile de la candidate, afin d'établir le projet d'accueil et d'évaluer si les conditions d'accueil vont permettre un accueil de qualité.
- Un rapport avec le préavis de la coordinatrice est soumis à l'autorité compétente, soit la Ville de Pully, sur délégation des autres communes du réseau. Si toutes les conditions sont réunies, la personne reçoit une autorisation d'accueil provisoire d'une durée de 18 mois. Ensuite, l'autorisation définitive est attribuée pour 5 ans. La loi prévoit une visite à domicile par année de la coordinatrice.

5. Mission de la SAFJ

La mission de la structure d'accueil familial de jour est d'offrir aux enfants de 4 mois à 12 ans et à leurs parents un accueil dans un cadre familial inclusif et bienveillant, qui soutient le développement de chacun-e et adapté aux besoins de l'enfant. L'accueil se fait au sein d'un groupe restreint d'enfants aux âges variés. Un esprit de partenariat et de co-éducation entre les parents et l'accueillante en milieu familial est proposé, soutenu par la coordinatrice.

6. Spécificités du contexte de l'accueil en milieu familial

Ce type d'accueil qui s'effectue au domicile d'une accueillante en présence de sa famille, offre un contexte d'accueil qui vient enrichir le vécu des enfants confiés. Voici quelques éléments spécifiques :

La continuité du lien : l'accueillante travaille seule à son domicile, avec le soutien de la coordinatrice et de la structure AFJ, en se référant au cadre légal, au concept pédagogique et aux directives de la structure d'accueil familial de jour.

L'enfant est accueilli dans un groupe de petite taille et multi-âges. Ce mode d'accueil ressemble au fonctionnement d'une famille, ce qui correspond à la toute première référence de l'enfant, et permet une socialisation « douce » dans un milieu protégé et en même temps stimulant (multi-âges – contexte - cultures - activités, etc.). L'accueil en milieu familial favorise une prise en charge individualisée et inclusive de chacun.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

L'accompagnement de l'enfant est proposé sur le long terme, durant lequel il traversera toutes les phases de son développement. Cet accompagnement peut même durer douze ans avec la même accueillante.

Les liens entre les membres de l'accueil peuvent s'avérer être profonds et durables, et ils peuvent parfois perdurer bien au-delà du cadre et du temps de l'accueil, et ils pourront être assimilés à une période de la vie de l'enfant et s'inscrire dans une continuité.

7. Spécificités de l'accueil familial de jour du réseau PPBL

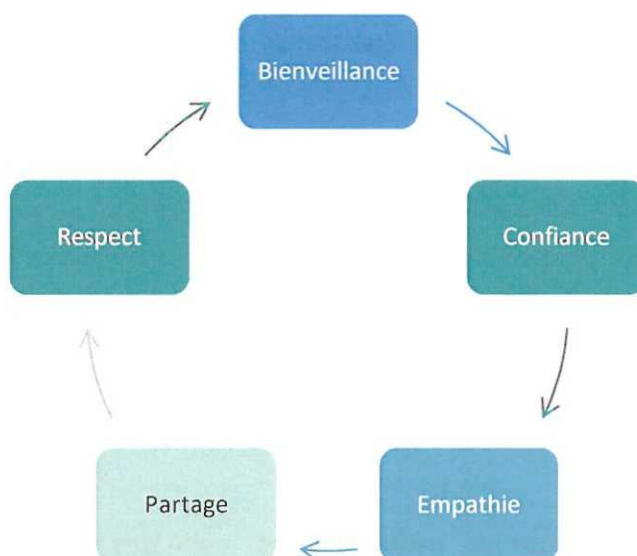
Les accueillantes, bien qu'elles travaillent chacun-e-s dans un lieu d'accueil différent, forment une équipe dans laquelle les échanges et les liens professionnels entre collègues sont importants.

Elles participent activement aux formations internes et ont une pratique réflexive. Elles sont force de proposition pour la structure. Elles mettent l'accent sur les sorties en extérieur, ce qui favorise les rencontres entre enfants, le mouvement et la découverte de nouvelles expériences.

Au-delà du soutien pédagogique, la structure propose des formations, des ressources et de la documentation ciblées sur la qualité de l'accueil familial de jour, auprès des accueillantes.

8. Les valeurs de la SAFJ

Notre structure a pour mission de répondre aux besoins sociaux, affectifs, intellectuels et physiques de l'enfant et de respecter son développement. Les accueillantes en milieu familial accueillent l'enfant et les parents dans leur intégralité sans jugement. Elles travaillent en partenariat avec les parents et la coordinatrice en créant un climat de confiance et de respect. Le lieu d'accueil familial offre un cadre permettant des moments de partage et d'échanges. Les valeurs principales définies avec l'équipe des accueillantes sont :



Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

Bienveil-
lance

Mon regard, mes pensées pour l'autre l'aident-il à aller plus loin, plus haut ? Vouloir le meilleur pour chacun-e et recevoir la bienveillance en retour.

Confiance

Je suis capable de faire confiance aux autres pour progresser ensemble. Si je fais confiance je peux partager.

Empathie

Je perçois le besoin caché derrière les sentiments exprimés. Prendre le temps d'écouter et de compatir pour aider.

Partage

Qu'est-ce que j'offre en partage : mon savoir, mon énergie ? Plus je donne, plus je reçois.

Respect

Je suis capable de suggérer sans imposer, de laisser l'autre être lui-même et être différent de moi. J'évite les comparaisons pour maintenir ma propre valeur et souligner celle de l'autre.



Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

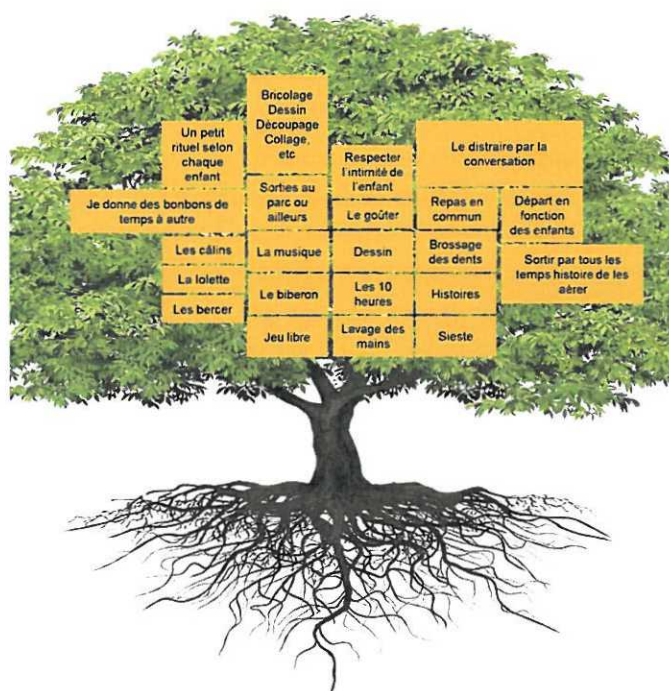
Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

9. Concept pédagogique

Note : la formulation originale des participantes a été gardée telle quelle dans le texte afin de rester au plus proche des propos énoncés.

Le concept pédagogique a pour objectif principal de définir une ligne pédagogique partagée par l'ensemble des accueillantes en milieu familial. Il vise également la mise en place d'un langage commun, cohérent et clair avec l'enfant et les parents afin de favoriser un lieu d'accueil sécurisant et bienveillant. Il s'inspire de plusieurs sources pédagogiques.

Le texte introductif de chaque « famille de besoins » est inspiré des sources suivantes : Kibesuisse, Accueil Familial de Jour, 2013, ainsi que du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse (UNESCO) : un document national de référence sur la qualité dans le domaine de l'enfance.



9.1. Besoins des enfants et pratiques des accueillantes

Bien-être physique et mental

Chaque enfant a le droit de se développer à son rythme tant au point de vue physique que psychique. Le cadre, les activités et l'autonomie proposés dans le lieu d'accueil correspondent à son stade de développement et à son niveau de maturité, tout en le motivant dans son évolution.

9.1.1. Besoin d'activité physique :

Les espaces intérieurs et extérieurs permettent aux enfants de pratiquer des activités physiques variées. Les activités en plein air sont très importantes pour le développement physique et psychique des enfants. Les accueillantes organisent chaque jour, en fonction de leur possibilité et du groupe accueillis, et selon la météo, des activités adaptées aux besoins des enfants, tout en alternant les moments de calme et d'animation.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

Les enfants ont besoin de :

- *Interagir avec les autres enfants*
 - L'accueillante favorise les jeux et les activités collectives pour que les enfants interagissent ensemble.
- *Sortir, aller sur des places de jeux et réaliser des activités à l'extérieur*
 - Elle organise des sorties régulières à l'extérieur.
 - Elle demande l'accord des parents pour les activités qui sortent de l'ordinaire (piscine, cirque...).
- *Rythme dans le déroulement de la journée*
 - Elle planifie les sorties selon les siestes et le rythme des enfants.
 - Elle évite les changements de rythme.
- *Avoir des habits et accessoires adéquats pour les activités extérieures*
 - Elle informe les parents des besoins en habits et accessoires (ex. casquette, maillot de bain, crème solaire).
 - Les parents fournissent les habits et accessoires, elle le leur rappelle si besoin.
- *Courir, sauter, développer leur corps*
 - Elle est attentive aux endroits dangereux (escaliers, route).
 - Elle sensibilise les enfants en fonction de leur âge aux dangers à l'intérieur (ex : cuisinière) et à l'extérieur de la maison (ex : voitures, circulation, chiens) et elle leur apprend comment se protéger.
- *Jouer au sable en construisant des châteaux ou aller à la piscine*
 - Elle a l'accord des parents dans le cas où une sortie à la piscine est prévue.
 - Elle s'assure que les parents soient informés de l'équipement qu'ils doivent amener (casquette, maillot...).



9.1.2. Besoin d'une alimentation saine :

Les habitudes alimentaires s'acquièrent dès l'enfance. Les enfants sont influencés par le comportement alimentaire des personnes de leur entourage. La sensation de faim et de satiété, ainsi que le penchant pour les friandises, sont innés. Les repas pris ensemble autour d'une table dans une atmosphère agréable sont des moments importants. Une attention particulière est apportée à l'alimentation. Celle-ci doit être saine et équilibrée.

Les enfants ont besoin de :

- *Manger des repas équilibrés et variés : fruits, légumes, eau, produits laitiers, protéines, féculents*
 - L'accueillante se réfère à la pyramide alimentaire et elle évite les aliments transformés.
- *Boire des boissons saines tout au long de la journée*
 - Elle sert des boissons non-sucrées, sauf des jus de fruits à des moments précis (si besoin).
- *Découvrir différents goûts et textures d'aliments*
 - Elle varie les ingrédients et les textures d'aliments et elle va chercher de nouvelles idées de recettes (proches, collègues, internet...).
- *Partager un repas convivial avec des enfants de différents âges*
 - Les repas sont pris au même moment par tous les enfants. Elle pose un cadre et des règles pour qu'ils soient conviviaux. Elle favorise les échanges entre les enfants.
- *Prendre en considération leurs éventuelles allergies*
 - Elle tient compte des allergies des enfants (ex. gluten) pour composer les repas. Elle communique avec les parents pour identifier et gérer ces allergies ainsi que les conséquences (médicaments).
- *Prendre en considération les attentes de leurs parents en matière d'alimentation des enfants*
 - Elle prend en considération les attentes des parents si elles ne sont pas contraires à l'équilibre alimentaire de l'enfant. Si besoin, elle explique aux parents.



Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

9.1.3. Besoin d'intégrité physique et psychique :

Pour se développer et s'épanouir, les enfants ont besoin d'évoluer dans des lieux où ils se sentent bien et dans des endroits qui leur procurent sécurité, protection et stimulation au quotidien.

Les enfants ont besoin de :

- *Être en sécurité (physique)*
 - L'accueillante veille à maintenir un environnement dépourvu de dangers, substances toxiques, addictives et sans fumée.
- *Se sentir en sécurité (affectif)*
 - Elle met des limites visant à recadrer des comportements, mais pas de punition corporelle, ni d'humiliation. Elle est garante du cadre de respect entre les enfants.
- *Un endroit familial et des rituels*
 - Son lieu d'accueil procure sécurité et protection tout en étant stimulant pour les enfants.
 - Elle définit des rituels qui rassurent les enfants, notamment dans les moments de transition.
- *Propreté et hygiène*
 - Elle contribue à l'éducation à la propreté et elle fait participer l'enfant.
 - Les parents apportent suffisamment de changes pour que l'enfant soit propre.
- *Respect de leur intimité (aux toilettes ou autre)*
 - Elle respecte les besoins d'intimité de l'enfant et elle pose le cadre aux autres enfants.
- *Être accepté dans le groupe pour éviter qu'il ne soit rejeté*
 - Elle veille à partager des activités de groupe où chaque enfant trouve sa place et participe, de manière inclusive, quelles que soient ses différences et particularités.
- *Respecter les autres enfants et besoin d'égalité*
 - Elle pose et rappelle le cadre de respect.
 - Elle veille à ne pas faire de jaloux et à être garante de l'égalité entre les enfants.
- *Être valorisé*
 - Elle encourage par les paroles les progrès de l'enfant.
 - Elle reconnaît les étapes de son développement moteur et psychique.
- *Prise en charge particulière en cas de maladie / accident*
 - C'est l'accueillante qui décide si elle peut accepter l'enfant malade ou non, en accord avec la structure.
 - En cas d'urgence, elle demande de l'aide auprès de personnes compétentes (urgences, médecin, centre toxicologique, etc.), puis elle prévient les parents et la coordinatrice.
 - Si l'enfant tombe malade durant l'accueil, elle informe les parents. Le cas échéant, ceux-ci viennent chercher l'enfant avant l'horaire d'accueil initialement prévu.



En cas de maladie ou d'urgence (inspiré de Kibesuisse)

- Les produits d'entretien, les substances toxiques et les médicaments doivent être conservés dans un endroit hors de portée des enfants.
- En cas d'urgence, il convient avant tout de demander de l'aide auprès de personnes compétentes (médecin, centre toxicologique, etc.), puis de prévenir les parents et la coordinatrice.
- Si un enfant est malade, il convient de déterminer avec l'accueillante en milieu familial si la garde a lieu malgré tout. C'est elle qui décide si elle peut accepter l'enfant ou non, en accord avec la SAFJ. En cas de maladie contagieuse, l'accueillante informe les autres parents et a un échange avec eux.
- Si l'enfant tombe malade durant l'accueil, l'accueillante en milieu familial informe les parents. Le cas échéant, ceux-ci viennent chercher l'enfant avant l'horaire d'accueil initialement prévu.
- Des médicaments peuvent être administrés à l'enfant uniquement avec l'accord des parents.
- La sécurité à vélo, en roller ou en trottinette doit être assurée (casque, protections, terrain).
- Les parents doivent être informés de façon précise de tout incident concernant leur enfant (soit lorsqu'ils viennent chercher l'enfant, soit sur rendez-vous téléphonique ultérieur).

La période d'intégration, essentielle pour le nouvel enfant, ses parents, le groupe d'enfants et l'accueillante

Au début de l'accueil, a lieu une période d'intégration de deux semaines durant laquelle l'enfant préscolaire est confié progressivement. Ceci afin qu'il découvre les nouvelles personnes et le lieu qu'il va fréquenter, en respectant son rythme et ses besoins. Pour un bébé, on veillera à ce qu'il soit accueilli une ou deux heures durant une période d'éveil, puis une demi-journée, pour enfin allonger de plus en plus jusqu'au temps d'accueil effectif. Cela permet des échanges répétés entre les parents et l'accueillante pour s'assurer que l'enfant s'adapte bien aux changements. Les parents doivent être atteignables et disponibles pour venir chercher l'enfant à la demande de l'accueillante si la situation l'exige. L'accueillante s'organise pour être disponible pour le nouvel enfant et l'échange avec les parents.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

9.1.4. Besoin de calme et de sommeil :

À partir de six mois, un bébé est capable d'exprimer son besoin de calme ou de sommeil. Au début, l'enfant a besoin d'aide pour passer de l'état d'éveil et d'activité à celui de détente et de sommeil et inversement, mais il apprendra peu à peu à le faire seul. Les enfants ont besoin d'endroits où ils peuvent s'isoler pour pouvoir s'occuper seul, se détendre et assimiler les expériences qu'ils viennent de vivre. Ils ont aussi besoin d'une présence bienveillante pour s'endormir et se réveiller.

Les enfants ont besoin de :

- *Suivre leur rythme de sommeil*
 - L'accueillante rythme la journée des enfants en intégrant des moments de calme (sieste, activité calme)
- *Besoin de calme*
 - Elle organise un lieu calme et ombragé pour les siestes et les moments de calme.
- *Être couché dans le même lit avec leurs affaires qui ont une odeur familière*
 - Elle accueille le doudou, tétine, peluche (objet transitionnel) de l'enfant.
- *Besoin de lire une histoire ou de chanter une berceuse*
 - Elle organise un temps où elle lit une histoire ou elle chante une berceuse.



L'importance des rituels (source : Kibesuisse)

Les rituels aident l'enfant à se structurer et à se repérer au quotidien. La répétition d'événements familiers permet à l'enfant de ressentir de la sécurité. Des règles compréhensibles et cohérentes peuvent également servir de rituels. Les règles facilitent la cohabitation au sein du lieu d'accueil familial.

9.1.5. Besoin de relations sociales :

Les enfants acquièrent une représentation diversifiée d'eux-mêmes et du monde grâce à leurs interactions. Ce sont des êtres sociaux pour qui les contacts avec d'autres jouent un rôle significatif dès leur plus jeune âge. Les enfants ont besoin d'interactions sociales régulières avec des personnes familières, fiables et disponibles, avec lesquelles ils peuvent établir des liens solides. Les enfants qui ont des relations stables ont une meilleure estime d'eux-mêmes, sont plus attentifs et créatifs. Ils surmontent également plus facilement les épreuves de la vie. Les personnes de référence peuvent créer et préserver ces liens en se montrant attentionnées et en observant l'enfant, afin d'identifier ses besoins et de lui permettre de vivre des expériences enrichissantes.

Les enfants ont besoin de :

- *Jouer avec d'autres enfants, d'interagir, de se confronter avec des autres enfants de divers âges*
 - L'accueillante crée les opportunités pour que les enfants jouent ensemble, qu'ils interagissent ensemble.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

- *Un cadre et des limites claires, de se sentir encadré et respecté*
 - Elle pose le cadre dès le début avec les enfants qu'elle accueille.
 - Ce cadre tient compte des besoins de tous les enfants en matière de limites, de respect et de développement.
- *D'une relation où la compréhension se fait dans les deux sens*
 - Elle explique les différentes perspectives et points de vue à l'enfant. Elle l'aide à comprendre les autres.
- *Que les accueillantes aient une bonne relation avec la structure, leurs collègues et les parents*
 - Elle utilise la communication non-violente pour exprimer des désaccords éventuels avec les parents, les collègues et la coordinatrice.
 - Elle ne se dispute pas devant les enfants et elle invite les parents à faire de même.
- *Affinité et de constance émotionnelle*
 - Elle crée des liens entre les enfants. Elle régule les états émotionnels en les validant et en incitant l'enfant à les exprimer de façon respectueuse.
- *Se sentir unique et pas comparé aux autres*
 - Elle souligne les qualités individuelles des enfants.
 - Elle ne compare pas les enfants entre eux.



9.1.6. Besoin de communication :

Le langage est essentiel. Il structure le dialogue entre les êtres humains. La communication verbale et non verbale sont des conditions indispensables pour développer une bonne conscience de soi. Le nouveau-né s'intéresse tout particulièrement aux voix et aux visages humains.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

Il met en œuvre tous ses sens pour percevoir son environnement et interagir avec lui. Dès la naissance, l'enfant s'exprime de façon autonome. Grâce aux échanges verbaux et non verbaux avec les autres, il acquiert une conscience du « Moi ». À travers les échanges avec la nouvelle famille et les autres enfants, l'accueil familial de jour permet à l'enfant de se forger une image contrastée de lui-même et de son environnement.

Les enfants ont besoin de :

- *S'exprimer et se sentir écouté*
 - L'accueillante veille à écouter les enfants et à prendre en compte la communication non-verbale.
 - Si ce n'est pas le bon moment, elle reprend la conversation plus tard.
- *Communication claire et transparente*
 - Elle fait ce qu'elle dit. Et elle dit ce qu'elle fait pour créer la confiance et la transparence.
- *Echanger verbalement et communiquer de façon tactile et visuelle*
 - Elle adapte sa communication avec les enfants, qu'elle soit verbale, non-verbale, visuelle ou tactile.
- *Humour et stimulation*
 - Elle partage des propos stimulants et elle intègre l'humour bienveillant.
- *Estime et reconnaissance dans la communication*
 - Elle fait des retours positifs sur leur personne (enfants) pour qu'ils se sentent aimés et respectés
- *Communication constructive avec les parents*
 - Elle veille à construire une relation qui tienne compte des attentes réalistes des parents par rapport à son cadre d'accueil.
 - Elle se positionne diplomatiquement.
 - Elle s'efforce de fixer un rendez-vous avec les parents pour les conversations importantes et non dans la précipitation, sur le pas de la porte. La coordinatrice peut l'épauler.
- *Comprendre*
 - Elle donne des explications aux enfants, adaptées à leur âge et à leur stade de développement.



Le français comme langue commune d'intégration

- Les enfants non-francophones peuvent petit à petit comprendre le français afin de permettre leur intégration.
- Les accueillantes en milieu familial plurilingues s'expriment principalement en français avec les enfants, pour que tout le groupe puisse participer. Elles peuvent apporter d'autres langues dans un but pédagogique et ludique en intégrant chaque enfant.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

9.1.7. Besoin de développement émotionnel et social :

Les émotions colorent notre quotidien et influencent la qualité de nos relations sociales. La réflexion sur soi et la capacité à composer avec des émotions personnelles et étrangères sont importantes pour pouvoir vivre des interactions sociales positives et stables avec d'autres personnes. Le développement abouti de compétences sociales est une condition importante à un bon développement psychique. Les enfants qui font preuve de telles compétences sont mieux intégrés dans les groupes et s'adaptent mieux aux défis rencontrés dans leur vie.

Les enfants ont besoin de :

- *Exprimer leurs émotions et de les partager*
 - L'accueillante permet à l'enfant d'exprimer ses sentiments positifs et négatifs et elle les reconnaît.
 - Elle l'aide à mettre des mots sur ses sentiments et ses humeurs.
- *Être compris sans moquerie*
 - Elle reconnaît les points de vue des enfants et elle les invite à verbaliser leurs pensées et leurs émotions dans un cadre bienveillant.
- *Se rendre utile et de se sentir utile*
 - Elle fait participer les enfants à l'organisation du quotidien.
 - Ils sont inclus dans la vie de famille en fonction de leurs capacités
 - Ils peuvent aider à la cuisine, aux rangements, au nettoyage ou au jardinage.
- *Besoin d'autonomie*
 - Les enfants peuvent proposer des activités et prendre des initiatives.
 - Elle les laisse trouver leurs solutions.
 - Certaines règles sont convenues avec les enfants et d'autres définies uniquement par les adultes.
- *Poser des questions et savoir pourquoi*
 - Elle écoute les questions et elle donne des explications adaptées à leur âge et au stade de développement.
- *Avoir des limites et des règles*
 - Certaines règles sont différentes pour les jeunes enfants, les enfants scolarisés, les adolescents et les adultes, et d'autres règles s'appliquent à tous.
 - Les règles correspondent aux stades de développement.
- *Amour, câlins, bisous tous les jours c'est comme ça !*
 - Elle partage des signes d'affection avec les enfants au quotidien s'ils le souhaitent.
 - S'ils l'appellent « maman » ou « papa », elle les invite plutôt à utiliser son prénom, afin que la place et le rôle de chacun-e soient clairs.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.



Respect culturel et religieux (source : Kibesuisse)

- La structure d'accueil familial de jour est apolitique et non confessionnelle, conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse.
- Les accueillantes en milieu familial vivent leurs convictions politiques et religieuses en privé et ne prodiguent à personne, en particulier aux enfants qui leur sont confiés, quelque enseignement y afférent.
- Les rituels culturels et/ou religieux sont abordés lors des premières rencontres avec les parents.
- Les accueillantes respectons chaque religion, origine culturelle et chaque culture.

9.1.8. Besoin d'un environnement stimulant :

Les enfants se servent de leurs sens pour tirer un apprentissage des situations de la vie quotidienne, par exemple les jeux, ou les activités stimulantes. À travers le jeu, l'enfant développe ses fonctions émotionnelles, sociales, motrices et cognitives. Les accueillantes en milieu familial stimulent la curiosité et l'activité des enfants en fonction de leur âge.

Les enfants ont besoin de :

- *Jeux adaptés à chaque enfant*
 - L'accueillante propose des jeux adaptés aux âges et aux stades de développement des enfants.
- *Jeux diversifiés et nouveautés*
 - Elle veille à proposer de nouveaux jeux en intérieur/extérieur.
 - Elle échange avec ses collègues au sujet des jeux.
- *Interactions dans les jeux*
 - Elle propose des jeux collectifs qui permettent aux enfants de jouer ensemble et d'interagir.
 - Elle se porte garante d'un cadre inclusif et respectueux durant le jeu.
- *Pouvoir procrastiner « ne rien faire », une certaine dose d'ennui est constructive*
 - Elle permet aux enfants qui le souhaitent de procrastiner et de ne « rien faire ».
- *Besoin de cadre pour l'utilisation des écrans (natels, ordinateur, TV...)*
 - Dans la mesure du possible, elle pose le cadre adéquat selon la théorie du 3-6-9-12 ans de S. Tisseron. (voir Annexe 2, page 17).
 - Elle vérifie sur des sites internet validés par la structure, l'âge d'accès aux dessins animés, films et jeux numériques.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

10. Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements aux accueillantes pour leur fort engagement au fil des ateliers, leur esprit d'équipe, et leurs précieuses contributions à la définition du Concept pédagogique de la SAFJ. Grâce à leurs contribution, nous avons pu « mettre en mots » les activités de tous les jours et rendre visible une partie des compétences mobilisées au quotidien avec les enfants. Un grand merci à vous !



Le conseiller municipal

J.-M. Chevallaz

Le chef de service

A. Delaloye

Pully, le 18 décembre 2023.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

11. ANNEXES

11.1. ANNEXE 1 – L’ALIMENTATION CHEZ L’ENFANT

AIDE MÉMOIRE À L’INTENTION DES ACCUEILLANT·E·S EN MILIEU FAMILIAL. L’ALIMENTATION CHEZ LES ENFANTS
(Source : Programme ça marche, bouger plus, manger mieux).

Concilier les préférences des enfants et l’équilibre alimentaire est un défi de chaque jour pour la personne qui cuisine.

Pourtant, quelques recommandations simples permettent de garantir la dimension santé de l’alimentation servie, tout en accordant de la place aux plaisirs de la table.

Avec les parents :

- Discuter des goûts et des aversions des enfants, clarifier avec eux leurs attentes ainsi que les limites posées lors des repas (dégustation des plats même en petites quantités ou pas, finir son assiette ou pas, éviction de certains aliments pour des raisons d’intolérance ou d’allergies, etc.).
- Rediscuter régulièrement ces points, car ils sont sujet à évolution.

Avec les enfants, lors des repas :

- Veiller à offrir une ambiance conviviale aux enfants, les repas-combats ne sont pas les plus agréables à manger pour les enfants, pour les adultes non plus d’ailleurs.
- Penser au rôle de modèle offert par les adultes aux enfants, l’exemple est parfois plus parlant que les discours. Les autres enfants peuvent également être une référence à table » Lors de la planification des menus, s’assurer qu’il y ait à chaque repas, ou compléter avec une collation :
 - De la viande ou du poisson ou des œufs ou du fromage ou du tofu, du Quorn ou des légumineuses (lentilles, graines de haricots, soja, fèves, pois) ;
 - Au moins un légume cru ou cuit ;
 - Du riz ou des pâtes ou des pommes de terre ou d’autres céréales et/ou du pain ;
 - De préférence, un dessert à base de fruit ou de produit laitier (yogourt, flans, crème dessert, fromage blanc, etc.) ;
 - De l’eau comme boisson de table.

Ces aliments peuvent être servis sous forme de plats mixtes (lasagnes, salade de riz, crêpes aux légumes, etc.).

L’adulte devrait être responsable de la qualité de l’alimentation qui est servie, du menu, l’enfant gérant les quantités en fonction de sa faim et de son sentiment de rassasiement. Encourager les enfants à participer à la confection des plats, au service, et à la vaisselle : le repas est plus que simplement un moment pour se nourrir, il peut être aussi celui de découvertes permettant de grandir et pas seulement en taille....

Pour aller plus loin :

- www.ca-marche.ch
- www.sge-ssn.ch

Version du 18.12.2023

© Structure d’Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d’auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

11.2. ANNEXE 2 – FACE AUX ÉCRANS, LA RÈGLE DU « 3-6-9-12 »

Le psychiatre français Serge Tisseron a établi une série de recommandations simples pour l'introduction des écrans en fonction de l'âge des enfants. (Source : Serge Tisseron, Le Temps du 30 janvier 2015)

La règle «3-6-9-12 », pour se rappeler des choses simples

Pour répondre aux questions des parents et des éducateurs, le psychiatre français Serge Tisseron a élaboré des repères très pratiques.

Regrettant « l'extraordinaire pauvreté des propositions qui sont faites pour guider les parents » face à la multiplication des écrans, le psychiatre Serge Tisseron a établi une série de recommandations, aujourd'hui relayées par un grand nombre d'institutions et de professionnels de la santé et de l'éducation. En pratique, la règle «3-6-9-12 », c'est :

La TV, pas avant 3 ans. La console personnelle, pas avant 6 ans. Internet, après 9 ans. Les réseaux sociaux, après 12 ans. Dans le détail, les recommandations de Serge Tisseron développent trois axes : l'apprentissage de l'autorégulation dans l'usage des écrans ; l'encouragement à d'autres activités mobilisant les cinq sens et les dix doigts ; la nécessité de l'accompagnement : faire raconter à l'enfant ses expériences d'écran lui apprend à construire le récit de ce qu'il a vu, pour passer de la pensée spatialisée propre aux écrans à la pensée linéaire du langage parlé ou écrit. Ainsi donc :

> Avant 3 ans

L'enfant a besoin de construire des repères spatiaux et temporels. Le meilleur des jouets, c'est celui qu'il fabrique ; le meilleur des écrans, c'est le visage des adultes. Je préfère les jeux traditionnels et les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD. Je laisse à mon enfant le temps de s'ennuyer pour imaginer ses prochains jeux. La tablette, c'est fait pour jouer à deux.

> De 3 à 6 ans

L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles. Je fixe des règles claires sur le temps d'écran. Je respecte les âges indiqués pour les programmes. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre. Je privilégie les jeux vidéo qu'on joue à plusieurs plutôt que ceux auxquels on joue seul.

> De 6 à 9 ans

L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social. Je fixe des règles claires sur le temps d'écran et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre. Je paramètre la console de jeux. Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des trois principes d'Internet : tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ; tout ce que l'on y met restera éternellement ; il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

> De 9 à 12 ans

L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde. Je détermine avec lui l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile. Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné. Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans. Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait. Je lui rappelle les trois principes d'Internet.

> Après 12 ans

L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux. Il surfe seul sur la Toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter. Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement. La nuit, nous coupons le Wi-Fi et nous éteignons les mobiles. Je refuse d'être son ami sur Facebook.

11.3. ANNEXE 3 – Interroger la qualité dans l'accueil du jeune enfant

(Source : Par Fabienne Guinchard Hayward, conseillère pédagogique responsable du Service itinérant d'appui pédagogique et logistique, Lausanne)

Dans un « livre-outil », douze auteur-e-s présentent leurs démarches pour penser les conditions d'accueil favorables au jeune enfant. Comment définir et appliquer la « qualité » ? L'exemple de la « sécurité affective ».

Dans le canton de Vaud, le Service itinérant d'appui pédagogique et logistique [1] a pour mission « l'accompagnement à la qualité de l'accueil ». Entretiens, animations de colloques pédagogiques, rencontres à thème ou journées de formation, c'est toujours de la qualité de l'accueil qu'il s'agit. Bien accueillir le jeune enfant et sa famille est la préoccupation essentielle des professionnel-le-s que nous rencontrons, les accompagner dans l'élaboration et la mise en application d'un projet centré sur la qualité est la nôtre. Dans le livre « Interroger la qualité », des regards croisés visent justement à nourrir cette réflexion [2].

La qualité, de quoi parlons-nous ?

Sujet d'actualité souvent pensé en termes de rendement ou de production, le sens du mot qualité nous renvoie à des concepts de valeur devant satisfaire des conditions. Les professions sociales n'échappent pas à ce courant et nous pensons que, dans ce domaine, la standardisation et la régulation des pratiques est un danger.

P. Moss, G. Dahlberg et A. Pence nous invitent à considérer la qualité comme le langage du « faire sens » et c'est ainsi que nous la pensons. « Le langage du faire sens débouche sur une évaluation conçue comme un processus démocratique d'interprétation impliquant de rendre la pratique visible, et ainsi sujette à la réflexion, au dialogue et à l'argumentation, ce qui conduit à un jugement de valeur, contextualisé et provisoire parce qu'il peut toujours être contesté. » [3].

Nous savons que les réponses des structures d'Orbe, Nyon, Lausanne ou Château d'Oex sont différentes les unes des autres, elles le sont également à l'intérieur d'une même région et c'est bien ainsi. La qualité, c'est se questionner afin de pouvoir apporter des réponses contextualisées, adaptées à chaque enfant et constamment interrogées. Ce processus participatif ne se limite pas à une simple description mais doit avoir un usage pratique pour celles et ceux qui, quotidiennement, prennent soin des enfants.

La conception de la qualité est subjective, complexe et implique différents groupes d'intérêts. Si notre rôle est de penser la qualité à partir des besoins de l'enfant, nous précisons ici que certains critères importants, extérieurs au milieu d'accueil l'influencent : l'octroi des autorisations, les normes et la surveillance, la formation des professionnel-le-s et leurs conditions de travail, l'accessibilité du lieu d'accueil pour les familles, la situation géographique, le financement et les ressources, etc.

Nous avons choisi de considérer la qualité sous l'angle d'une définition de F. Pirard : « Définir la qualité est considéré comme un processus important en ce qu'il offre des occasions de partager, de discuter et de comprendre certaines valeurs, idées, connaissances et expériences. Il s'agit de privilégier un processus participatif et démocratique impliquant différents groupes parmi lesquels les enfants, les

Version du 18.12.2023

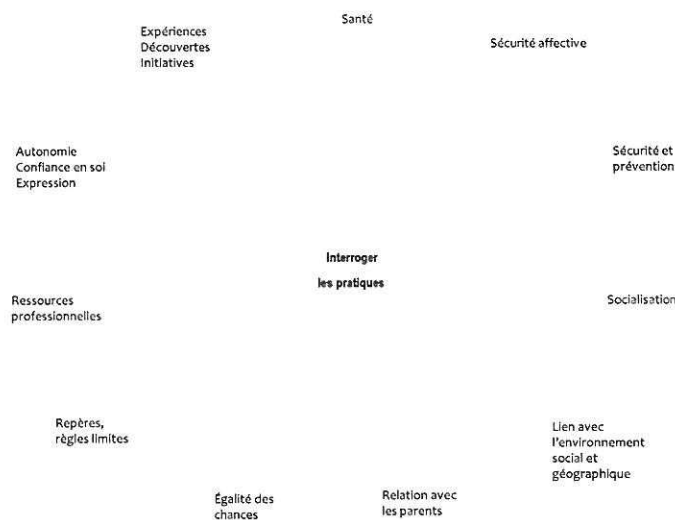
© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

parents, les familles et les personnes qui travaillent dans les services ; de reconnaître que les besoins, perspectives et valeurs de ces différents groupes sont parfois différents. Le processus de définition de la qualité est considéré comme dynamique et continu, impliquant une révision régulière, sans finalisation. » [4].

La diversité des points de vue et les incertitudes existant dans toutes les équipes sont des valeurs fondamentales lorsqu'elles font partie du processus collectif d'interprétation de la qualité. Si elles sont traitées, le projet d'accueil devient cohérent et c'est dans cette perspective que nous avons construit l'ouvrage. Inspiré par le « Référentiel qualité de l'ONE » [5] et le « Guide à l'usage des institutions de la petite enfance » de Genève [6], PEP a construit un outil au travers de douze grandes catégories de questions nommées « les vignettes qualité ». Ce sont des repères destinés à soutenir ou susciter la remise en cause des pratiques.

12 repères pour interroger la qualité



Pour chaque vignette, PEP propose une série de questions qui interrogent l'organisation et les attitudes professionnelles. Nous avons mis en lien les textes des auteurs, également intervenants de nos journées formation, afin d'apporter ou de réactiver des concepts théoriques qui donnent du sens à l'action éducative et nous pensons que ce processus implique de rendre la pratique visible.

Précisons que ces vignettes sont interdépendantes, il n'y a pas un temps pour la sécurité affective et un temps pour l'autonomie, il s'agit d'interroger la pratique sur l'ensemble de ces critères en faisant des liens avec la documentation théorique.

L'exemple de la « sécurité affective »

Dans cet article, nous avons choisi, pour illustrer notre propos, d'aborder la question du besoin de sécurité affective. Garantir la sécurité physique est le socle indispensable à la qualité de l'accueil, la sécurité affective est tout aussi nécessaire mais bien plus difficile à saisir et à estimer. Cette vignette propose quelques questions :

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.

- Comment le milieu d'accueil permet-il à l'enfant de se familiariser avec son nouvel environnement ?
- Comment accompagne-t-il le processus de séparation ?
- De quelles manières va-t-il permettre à l'enfant de créer des liens significatifs avec les adultes qui l'entourent ?
- Quels sont les éléments, durant le temps d'accueil, qui permettent la continuité et qui favorisent le sentiment de sécurité affective ?

Rappelons que l'objectif de la démarche qualité est le langage du « faire-sens », ainsi grâce à la documentation pédagogique, chaque équipe doit nourrir sa réflexion pour agir auprès des enfants.

Concrètement, pour se sentir en sécurité, le petit enfant doit pouvoir créer des relations significatives avec des personnes connues, attentives et peu nombreuses. En ayant conscience du besoin de stabilité et de continuité des enfants, les professionnel-le-s prennent soin d'aménager des conditions dans lesquelles l'enfant peut se sentir connu et reconnu.

La manière dont les soins corporels sont organisés est très importante car, comme l'a montré D.W. Winnicott, c'est grâce au handling et holding que les bébés sont en état d'anticiper ce qui va leur arriver. « Des gestes sûrs, doux et prévenants vont aider l'enfant à s'organiser, à se sentir exister comme un être unifié, rassemblé, cohérent et respecté. [...] Leur répétition dans la continuité des soins organisée par les adultes du milieu d'accueil favorisera la mémorisation, tant corporelle que mentale, qui va permettre au bébé puis à l'enfant d'organiser, de comprendre ce qui lui arrive. Il pourra ainsi prévoir, anticiper et être actif tout au long des différentes périodes de soins. » [7].

Afin de connaître les modes d'expression de chacun des enfants, l'observation des professionnel-le-s est nécessaire. En parlant de la fonction observante, M. David [8] nous a enseigné qu'il ne s'agissait pas seulement de connaître le bébé, mais aussi et surtout d'entrer en relation avec lui. En réponse à son besoin de sécurité affective, la régularité et la prévisibilité des événements sont des données fondamentales. Selon P. Mauvais, « l'enfant a besoin d'un monde simple et compréhensible dans lequel les événements quotidiens soient prévisibles. Il ne s'agit pas seulement des grands découpages temporo-spatiaux de la journée, insuffisants pour apporter à chaque enfant de véritables repères, mais aussi des moments individualisés où l'adulte prend soin de lui personnellement ». [9].

Comme le dit R. Caffari, pour se sentir en sécurité dans un lieu d'accueil collectif, le petit enfant doit pouvoir se dire : « Je sais qui me garde ; je sais ce qui va m'arriver ; je sais que quelqu'un est là pour satisfaire mes besoins, quotidiens ou exceptionnels et je connais cette personne ; je sais qu'on sait que je suis là ; je sais qu'on me connaît ; je sais qu'on connaît ma maman, mon papa, ma famille. » [10]. Le partenariat avec les parents est la première étape de sécurisation. Dans la pratique, il s'agit d'offrir un temps d'adaptation durant lequel les adultes peuvent s'émerveiller ensemble des compétences observées de l'enfant. Ainsi le-la professionnel-le apprend à connaître l'enfant tout en créant un lien et une alliance positive avec ses parents.

En conclusion, nous espérons au travers de ces regards croisés sur la réalité plurielle que constitue l'accueil des enfants que cet ouvrage suscitera des réflexions utiles aux équipes dans leur souci permanent d'offrir à chaque enfant des conditions d'accueil de qualité.

- Interroger la qualité. Penser les conditions favorables au jeune enfant. PEP Lausanne, 2012.

[1] Ce service a été mis en place par l'association Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP), qui réunit trois partenaires : le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), l'Entraide familiale vaudoise (EF) et la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance (FSAE). L'activité du Service est subventionnée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). <https://pep-vd.ch/wp-content/uploads/2017/01/Brochure-qualit%C3%A9-web.pdf>

[2] Interroger la qualité. Penser les conditions favorables au jeune enfant. PEP Lausanne, 2012.

[3] Gunilla Dahlberg, Peter Moss et Alan Pence. Au-delà de la qualité dans l'accueil et l'éducation de la petite enfance. Les langages de l'évaluation. Editions Érès, Toulouse, 2012, p. 26.

[4] Florence Pirard. « L'accompagnement professionnel face aux enjeux de la qualité des services » dans Repenser l'éducation des jeunes enfants. Gilles Bougère & Michel Vandebroek. PEI Peter Lang, Editions scientifiques internationales, Bruxelles, 2007, p. 226.

[5] « Accueillir des tout-petits. Oser la qualité ». Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, Edition ONE, Fonds Houtman, 2002.

[6] Pour un accueil de qualité. Guide à l'usage des institutions de la petite enfance. Délégation de la Ville de Genève, 2003.

[7] Accueillir les tout-petits Oser la qualité. ONE, 2003, p. 60.

[8] Myriam David, « Réflexions sur les séparations dans la petite enfance ». In P. Ben Soussan (sous la dir. de), Parents et Bébés séparés. Paris : Syros, 1996.

[9] Interroger la qualité. op.cit. p. 34.

[10] Interroger la qualité. op.cit. p. 31.

12. Références bibliographiques

- Bouin, M. (2011) Les risques domestiques au domicile de l'assistante maternelle. Vuibert.
- Dellac, Y., Pépin V. (2013) La communication professionnelle de l'assistante maternelle. Vuibert.
- Faber, A. et Mazlish, E. (2016) Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent. Cap Pelé : Phare.
- Filliozat, I. (2011) J'ai tout essayé, Opposition pleurs et crises de rage : traverser la période de 1 à 5 ans. Vanves : Poche Marabout.
- Kibesuisse, Fédération Suisse pour l'accueil de jour de l'enfant. *Accueil familial de jour Suisse*. Édition 2013
- Mosser, F. (2010) L'alimentation du nouveau-né à l'enfant de 3 ans. Vuibert.
- Programme interdépartemental DSAS DFJC « Ça marche : bouger plus, manger mieux ! » www.ca-marche.ch
- Tisseron S. Article Le Temps du 30 janvier 2015. FACE AUX ÉCRANS, LA RÈGLE DU « 3-6-9-12 »
- Tisseron S. (2021) 3-6-9-12 Apprivoiser les écrans et grandir. Toulouse : Erès.
- Guinchard Hayward, Fabienne. Interroger la qualité. Penser les conditions favorables au jeune enfant. PEP Lausanne, 2012. Source : <https://www.reiso.org/articles/themes/pratiques/93-interroger-la-qualite-dans-l-accueil-du-jeune-enfant>
- UNESCO – Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse <https://www.unesco.ch/wp-content/uploads/2017/03/FR%C3%9CHKINDLICHE-BILDUNG-FR-1.pdf>

Version du 18.12.2023

© Structure d'Accueil familial de jour du réseau PPBL

Ce document est entièrement protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés, en particulier le droit de traduction, de représentation, de reproduction, notamment par photocopie ou par tout autre procédé électronique.